



# Réglementation de la circulation et du stationnement - Boulevard de la République

À compter du **06 juillet 2021**, la société VEOLIA est autorisée à exécuter les travaux annoncés dans sa demande dans un délai de **35 jours ouvrés**

Début des travaux

06/07/2021

Fin des travaux

24/08/2021

Pendant la durée des travaux, les restrictions suivantes seront appliquées :

- **Le boulevard de la République sera fermé à la circulation, dans sa partie comprise entre la rue Pierre Lefacheux et l'avenue de Dixmude de 9 heures à 16 heures.** Des déviations seront mises en œuvre par la société chargée des travaux.
- L'accès aux propriétés des riverains sera maintenu en permanence.
- Les tranchées devront obligatoirement être refermées en dehors des horaires de chantier.
- Les enrobés devront être refaits à l'identique.
- Une déviation piétonne sera mise en place par la société chargée des travaux.
- La société VEOLIA devra procéder à une pré-information au moins 24 h avant le commencement des travaux.
- Un libre accès aux organes de coupure des réseaux devra être maintenu pour les concessionnaires.
- En raison de la localisation du chantier, une pré-signalisation devra être installée en amont afin de prévenir les automobilistes de la fermeture de la voie en indiquant la durée.

Documents

[Arrêté N°21/118 - Réglementation de la circulation et du stationnement - Boulevard de la République](#)